

Numéro 42



L'Engagement

Le magazine de l'ANESF

Où en est-on de notre **ENCADREMENT** en stage ?

Des parcours inspirants :

Elu'actu : Commission césure
Témoignages d'ESF

Coup de coeur !

Maioundé : un projet solidaire pour
les femmes du Cameroun

Innovant !

Focus sur : le Réseau
avec Femme en sciences une initiative de
l'AFNEUS

Juin 2021

SOMMAIRE

5 mai : Manifestations
lors de la journée
de la sage-femme 4

Elu'actu :
Commission césure 6

**“Une femme
= une sage-femme”** 8

Encadrement en stage
10

Maïoundé :
Un projet solidaire
pour les femmes du
Cameroun 13

Que dit la loi Rist ? 15

Témoignages d'ESF 16

Focus sur le Réseau
Femme en sciences
AFNEUS 18

**Comment lier cuisine
équilibrée et lutte
contre la précarité ?** 20

Focus On :
La Réunion 21

Culture :
Le livre noir de la
gynécologie 22

EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

J'ouvre par le présent édito le **dernier numéro de l'engagement** du mandat 2020-2021.

L'occasion pour nous de revenir sur cette année hors du commun, mais tout aussi **riche** que les autres, que nous avons vécue.

Malgré le distanciel et la crise sanitaire, l'ANESF a pu compter à son actif plusieurs **nouvelles victoires** : **équivalence AS/AP** pendant la crise sanitaire, ouverture de la **vaccination aux étudiant·e·s de premier cycle**, mise à disposition de **protections périodiques pour tou·te·s** les étudiant·e·s, **gratuité des tenues de stage** et enfin le versement de **l'intégralité des rémunérations** des étudiant·e·s en dernière année.

De très nombreux **dossiers de fond** ont pu avancer et leurs contributions être votées : Intégration universitaire, passage des bourses des formations sanitaires et sociales aux bourses du CROUS, statut de praticien·ne hospitalier·e pour les sages-femmes...

Mais il reste encore du chemin à parcourir, nos **positions** doivent être **portées** et **entendues**, afin que la **maltraitance** dans nos études cesse définitivement et que notre profession soit reconnue.

C'est avec beaucoup d'émotions, de joie, de fierté, mais aussi, de tristesse, que nous allons rendre notre mandat à l'occasion du **XVIII^e congrès national** de l'ANESF.

Il aura lieu du **2 au 4 juillet 2021 à Paris**, organisé par l'association **“Par'in Utéro”**.

Le thème sera **“Sage-femme : quelles perspectives pour la profession?”**, l'occasion pour nous d'aborder les différentes **perspectives** de ce métier, sensibiliser les étudiant·e·s aux **revendications** actuelles, et donner les clefs aux étudiant·e·s pour **défendre** et **faire évoluer** leur **formation** et leur **profession**.

Les sages-femmes ne doivent plus se taire. Les **manifestations** prennent de l'ampleur, comme celle du **5 mai 2021**, et nous avons toute notre place, en tant que professionnel·le·s de demain, dans les **revendications**.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances, et nous laissons place à un nouveau bureau.

N'arrêtez jamais de vous **engager**.

Fanny Toussaint,
Présidente de l'ANESF

PHILIPS

AVENT

Partenaire de l'ANESF

Profitez jusqu'à
-50 % de remise
sur notre gamme
de produits
Philips Avent
et Sonicare

Philips Avent, partenaire de l'ANESF, vous propose des réductions allant jusqu'à - 50% sur les produits de la gamme Philips Avent mais aussi sur les produits d'hygiène buccodentaire de la gamme Philips Sonicare !

Il vous suffit pour cela de demander un code de réduction à usage unique valable sur la boutique en ligne Philips.fr (dans la limite des stocks et des codes disponibles).

Renseignez-vous et demandez vos codes en envoyant un mail à : partenariatanesf@philips.com



5 mai : Manifestations lors de la journée de la sage-femme



Depuis plusieurs années et plus particulièrement depuis 2021, les sages-femmes ont pour volonté de faire entendre leur voix. Il·elle·s ont lancé le slogan “code rouge” et portent leurs revendications haut et fort. L'ANESF et les organisations professionnelles réclament une meilleure reconnaissance du métier à sa juste valeur de profession médicale.

Malgré déjà plusieurs mobilisations, les sages-femmes n'ont toujours pas obtenu gain de cause. C'est pour cette raison que le **5 mai à l'occasion de la journée mondiale des sages-femmes, une nouvelle grève s'est organisée**. Soutenu·e·s par les instances professionnelles et l'ANESF, les sages-femmes se sont réuni·e·s en cette journée symbolique pour l'avenir de leur profession. Nous avons été reçu·e·s par le cabinet du Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran.

Dans le même temps, l'ANESF et son réseau ont organisé une **semaine de communication autour du métier de sage-femme**. Grâce aux associations de Brest, Toulouse, Amiens et Lille FMM, un superbe programme a vu le jour pour la semaine de la sage-femme.





Votre bureau national était naturellement présent ce mercredi 5 mai pour manifester pour les étudiant·e·s sages-femmes et pour la profession !

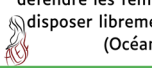

Nous avons commencé le lundi par un **micro-trottoir dans les rues de Brest** afin de connaître l'opinion du grand public sur le métier, puis le mercredi, nous avons retracé **l'Histoire de la profession**. C'est ensuite avec les sages-femmes de Toulouse que nous en avons appris plus sur l'orthogénie, l'échographie, le suivi gynécologique et la PMI. Pour finir, une grande enquête sur les étudiant·e·s sages-femmes est sortie montrant que nos études ne sont pas toujours aussi aisées que prévues et semées de singulières épreuves à surmonter mais que c'est un réel choix de vie qu'ont fait les étudiant·e·s.




A cela, on ajoute tous les jours la **découverte d'une compétence** du métier de sage-femme allant de la rééducation du périnée à l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP).

Floriane Grimault,
Vice-présidente en charge de
l'Innovation Sociale

Fanny Toussaint,
Présidente

<p>41% des étudiant.e.s sages-femmes disent avoir choisi ces études par passion ou vocation</p> <p>30% pour l'accompagnement des femmes</p> <p>Seul.e.s 5% ont choisi ces études car ils.elles n'ont pas eu la filière médecine</p> 	<p>58% des étudiant.e.s préfèrent les stages dans leurs études qui "permettent de mettre en pratique nos connaissances théoriques" (Sophie, Dijon)</p> <p>"J'ai choisi ces études pour accompagner les femmes tout au long de leur vie et durant la maternité" (Morgane, Besançon)</p> 
--	--

<p>63% des étudiant.e.s disent préférer le contact aux patientes et l'accompagnement qu'ils.elles apportent dans le métier de sage-femme.</p> <p>5% apprécient le côté féministe du métier et aider les femmes</p> <p>"J'apprécie l'approche féministe du métier car être sage-femme c'est défendre les femmes et leur droit à disposer librement de leur corps" (Océane, Lille)</p> 	<p>56% rapportent que le stress et le rythme sont trop intenses</p> <p>"Ce qui me déplaît le plus dans ces études c'est le stress pendant les stages, la charge mentale, le manque de respect et considération de certain.e.s sages-femmes" (Clara Nancy)</p> 
--	--

<p>76% déplorent le manque de reconnaissance et le salaire trop bas pour les compétences associées au métier de sage-femme.</p> <p>"Ce qui me déplaît le plus dans ce métier c'est le manque de reconnaissance qui passe par le salaire mais aussi la limitation des droits de prescription." (Morgane, Bordeaux)</p> 	 <p>Etude réalisée sur 102 étudiant.e.s sages-femmes de toute la France.</p> <p>Merci pour votre participation</p> 
---	---

Je m'appelle **Gaëlle** et en juin j'aurais dû fêter mon diplôme de sage-femme toulousaine avec ma promotion, mais au lieu de ça je termine ma 4ème année. Alors non je n'ai pas redoublé, **j'ai fait une année de césure entre ma 3ème et ma 4ème année.** Mais alors c'est quoi une année de césure ?

La césure est un dispositif facultatif **accessible à tou-te-s les étudiant-e-s en formation initiale dans l'enseignement supérieur public** permettant une suspension d'étude de maximum un an par cycle (licence, master, doctorat). **C'est un droit étudiant !** Elle permet de s'enrichir personnellement et de vivre une **nouvelle expérience** différente et complémentaire de ce que nous apporte notre cursus classique. On peut faire une césure pour faire un service civique, de l'humanitaire, faire du volontariat dans des associations en France ou à l'étranger, un projet professionnel/emploi, un projet entrepreneurial ou pour faire une formation dans un autre domaine.

Personnellement **j'ai fait ma césure pour aller plus loin dans mon engagement associatif.**

En 2ème année je suis rentrée dans l'association le Premier cri (association locale des étudiant-e-s sages-femmes de Toulouse) en tant que Vice-Présidente en charge de la communication. Cette même année, il y a eu les élections étudiantes des conseils centraux de l'université, qui permettent d'élire nos représentant-e-s étudiant-e-s siégeant à la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) et au CA (Conseil d'Administration). A ce moment-là je ne connaissais pas grand-chose à la représentation des étudiant-e-s et au fonctionnement de l'université.

Après mes deux années de PACES enfermée à travailler, je découvrais à peine le monde étudiant. Après quelques renseignements j'ai accepté d'être suppléante pour la CFVU mais après de multiples conversations j'ai finalement candidaté en tant que titulaire.

Un mois après cette élection, **je me suis présentée pour être Vice-Présidente Étudiante (VPE) de l'université** avec mon binôme et nous avons été élu-e-s. Un mandat de VPE est très prenant, **nous représentons les étudiant-e-s dans toutes les instances de l'université** et sommes

invité-e-s partout pour porter la parole des autres étudiant-e-s. Nous faisons le **lien entre la présidence de l'université et les autres élu-e-s étudiant-e-s.** J'ai donc pu découvrir et comprendre le fonctionnement de l'université et y participer.



“ On peut faire une césure pour faire un service civique, de l'humanitaire, faire du volontariat dans des associations en France ou à l'étranger, un projet professionnel/emploi, un projet entrepreneurial ou pour faire une formation dans un autre domaine. ”

En 3ème année en même temps que se poursuivait mon mandat de VPE, je suis rentrée dans le bureau de notre fédération de territoire, l'AGEMP (Association Générale Étudiante de Midi-Pyrénées) en tant que Vice-Présidente en charge des Affaires Académiques. Ce poste était complémentaire à celui de VPE et me permettait de faire le lien entre les élu-e-s et l'AGEMP.

L'année suivante j'ai pris mon année de césure pour prendre la **présidence de l'AGEMP** et terminer au mieux mon mandat de VPE qui devenait de plus en plus dur à gérer avec les cours. A la fin de mon mandat de VPE j'ai décidé de **reprendre un mandat d'élue à la CFVU** car je ne me voyais pas ne pas continuer à défendre les étudiant·e·s au sein de l'université. Ainsi me voilà repartie en décembre 2019 pour 2 ans de mandat ! Lorsqu'on est élu·e il faut qu'on siège dans des commissions, on se les répartit de manière équitable entre les élu·e·s pour partager le travail, j'ai choisi de siéger en commission césure.

“ En césure nous sommes toujours étudiant·e·s ”

La **commission césure** au sein de l'université Toulouse III est la commission qui va définir chaque année la procédure pour les étudiant·e·s souhaitant demander une césure et qui va émettre un avis sur chaque demande. J'ai pour rôle de **porter la voix des étudiant·e·s** concernant la césure, s'assurer que tou·te·s les étudiant·e·s de l'université peu importe leur filière peuvent y avoir accès. **J'apporte ma vision étudiante** sur le côté administratif et sur l'encadrement.

La procédure de demande de césure est propre à chaque établissement. Pour mon université, l'étudiant·e voulant faire une césure doit se rapprocher de son·sa référent·e césure de son UFR et du SCIUO-IP (Service Commun Inter-Universitaire d'Orientation et d'Insertion Professionnelle) pour définir au mieux son projet et préparer la convention.

Il y a deux possibilités de suivi durant la césure, car oui **en césure nous sommes toujours étudiant·e·s**, on doit donc rendre des comptes. On peut choisir l'**accompagnement renforcé** où il faut faire des rapports tous les deux mois et un **rapport final** en fin de césure avec ou non une présentation orale. Cela permet de valider 15 ECTS si cela a duré un semestre, 30 ECTS si cela a duré un an. C'est

un plus pour le diplôme, on valide ce qu'on appelle des "soft skills" autrement dit des compétences transversales, qui sont de plus en plus recherchées de nos jours.

L'encadrement normal demande un lien constant avec l'université environ tous les deux mois. Cela ne permet pas de valider autant d'ECTS qu'une année de formation classique mais on peut, grâce à cela, valider l'UE optionnelle engagement citoyen.

L'étudiant·e doit présenter son dossier avec la convention et son projet bien défini à la commission avant le mois de juin s'il·elle veut la commencer en septembre. Si le projet concerne un voyage à l'étranger, il faut s'entretenir avec le service des relations internationales de l'université pour avis.

Cette procédure n'est valable que pour l'université Toulouse III, alors **si c'est quelque chose qui t'intéresse rapproche toi de ton équipe pédagogique et de tes élu·e·s CFVU pour qu'il·elle·s te guident dans les démarches** et tu trouveras probablement la marche à suivre et les deadlines sur le site de ton université. Pour en avoir fait une ce fut très enrichissant, j'en sors mûrie et fière de tout ce que j'ai pu accomplir. **Alors fonce !**

Gaëlle,

Elue CFVU et membre de la commission césure Toulouse

“Une femme = une sage-femme”

Ce slogan a été proclamé lors **des mobilisations de la profession sage-femme** qui ont débuté en janvier 2021 pour dénoncer les conditions de travail des sages-femmes, ainsi que leur mécontentement à la suite du Ségur de la Santé. Ce slogan survient après une pétition lancée en novembre 2020 par plusieurs personnes dont Anna Roy, sage-femme. Elle fait suite à de nombreux témoignages, notamment sur les réseaux sociaux, racontant les **maltraitements qui découlent de la surcharge de travail** dans les services de maternité. La pétition demande à ce que **chaque sage-femme puisse s'occuper uniquement d'une femme en travail**.



Mais que signifie vraiment “une femme - une sage femme” ?

Ce slogan dénonce toutes les **maltraitements institutionnelles** qui découlent des insuffisances du système de santé avec notamment un **manque cruel de moyens et de personnels** dans les maternités. En moyenne, un·e sage-femme va accompagner et prendre en charge trois couples lors d'une garde de douze heures, et jusqu'à 25 patientes en suite de couches. Cela entraîne le plus souvent une **rupture dans la continuité de la prise en charge** des femmes et des nouveaux-nés, mais également une exaspération voire des **risques de burn-out** du côté des professionnel·le·s.

De **nombreux pays européens comme le Royaume-Uni, l'Irlande, la Suède, la Norvège, la Finlande ou encore l'Islande** ont mis en place un modèle se rapprochant de « une femme - une sage-femme ».

L'application de ces modèles de continuité des soins est accompagnée de profondes **modifications dans les structures des maternités françaises**. La plupart des modèles soumettent les sages-femmes à des horaires plus flexibles de gardes avec un système d'astreinte sur appel. Les gardes sont souvent en 12 heures avec des jours de repos.

Lorsque l'on regarde les modèles étrangers, on réalise que ces modèles sont pleinement ancrés dans les **mentalités de ces pays**. Les femmes peuvent choisir librement leur modèle de suivi et d'accouchement. Les hôpitaux proposent différents services qui sont tous remboursés (Maison De Naissance (MDN), Service conventionnel, Accouchement Accompagné à Domicile (AAD)).

Les sages-femmes peuvent également choisir librement la façon dont elles veulent exercer.

Garance de Richouftz

Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles

**RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE****Offert⁽¹⁾****COMPLÉMENTAIRE SANTÉ****À partir de
16 € /mois⁽²⁾****ASSURANCE⁽⁴⁾
ET FINANCEMENT
AUTOMOBILE⁽⁵⁾****Des solutions
sur-mesure****ASSURANCE MULTIRISQUE
HABITATION****À partir de
5 € /mois⁽³⁾****PRÊT ÉTUDIANTS****Jusqu'à
60 000 €⁽⁶⁾****TOUTE UNE
LIGNE D'OFFRES***Pour Vous*Rejoignez plus de 90 000 étudiants en santé sur : facebook.com/etudiantsensante
Suivez-nous sur : twitter.com/EtudiantsSante et instagram.com/etudiantsensante**3233**Service gratuit
+ prix appel**PUBLICITÉ****Document commercial à caractère non contractuel, pour de plus amples informations vous référer aux conditions générales ou aux notices d'information.****Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

(1) Pendant vos études, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2021, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2020 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0805051006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

“Comment améliorer l’encadrement des étudiant·e·s sages-femmes ?”

Cette question, on se l’est tou·te·s posée au moins une fois pendant nos études.

Sans avoir la prétention d’y répondre, mais avec la volonté de se questionner et de travailler sur cette problématique, je me suis engagée, quand j’étais étudiante sage-femme en 2017, dans la réalisation d’un **mémoire portant sur le positionnement des étudiant·e·s comme acteur·ice·s de leur apprentissage clinique.**

L’idée était assez simple : aller à la rencontre des étudiant·e·s pour leur demander comment il·elle·s se positionnent pendant leurs stages. **En se basant notamment sur l’utilisation des outils de stage, est-il possible d’améliorer ce positionnement pour que l’encadrement s’améliore ?** C’est ainsi que la méthodologie a pris forme : des **entretiens semi-directifs** auprès d’une dizaine d’étudiant·e·s sages-femmes de deuxième cycle, dans ma région. A la première rencontre, il·elle·s présentaient le très critiqué “rapport de stage”, vécu pour beaucoup comme une feuille de présence à faible valeur pédagogique, et le très obscur “carnet de stage”, peu connu, peu considéré, peu utilisé, réalisé de manière un peu robotique uniquement pour remplir les échéances de la structure de formation et valider son Unité d’Enseignement Clinique.

A la fin de la première rencontre, une discussion avait lieu sur les **possibilités d’amélioration de l’utilisation des outils.** En s’appuyant sur une fiche technique, nous détaillons quelles solutions existent aux difficultés rencontrées : nous expliquions quelles étaient les finalités de chaque outil, comment ils pouvaient être constructifs et mis au profit d’un apprentissage efficace.

Nous donnions ensuite rendez-vous aux étudiant·e·s après une période de stage complète pour qu’ils·elles nous racontent le résultat de

l’expérience. Le **bilan était très intéressant** : beaucoup de **perceptions avaient évolué**, les étudiant·e·s comprenaient mieux l’intérêt d’une **auto-évaluation régulière** et percevaient mieux quels étaient **leur rôle dans la relation pédagogique** et donc leur place au sein de la triade étudiant·e/ sage-femme clinicienne/institut pédagogique. Mais s’il·elle·s ont compris qu’en étant plus proactif·ve·s, il·elle·s étaient mieux accueilli·e·s et plus efficaces, cela n’a pas empêché de se heurter à plusieurs freins.

En effet, les difficultés déjà constatées par l’ANESF dans son **enquête Bien - Être (lien)** ne pouvaient pas disparaître par la seule action des étudiant·e·s sages-femmes : le **manque de temps qu’ont les sages-femmes pour encadrer les étudiant·e·s**, mais aussi le **manque de connaissance des dispositifs pédagogiques** dû à la faible part de pédagogie dans les programmes de formation, enfin l’absence de référence pédagogique pour les étudiant·e·s sur les terrains de stage restaient des difficultés qui freinaient l’apprentissage clinique.



Si la contribution de l'ANESF a été un pas en avant sur le plan des revendications, les effets sont aujourd'hui encore attendus, notamment sur la mise en place des maîtres de stage, l'uniformisation des outils pédagogiques sur le territoire français ou la revalorisation de la mission pédagogique des sages-femmes.



*Retrouvez tous nos contenus sur
www.anesf.com*

Convaincue que l'on fait avancer les choses par l'expérimentation et devenue sage-femme clinicienne dans une maternité de niveau II (3500 accouchements par an), j'ai proposé au cadre de son service de mettre en place un **système de sage-femme référente** (SFR) pour les étudiant·e·s venant en stage dans son service.

Le point de départ pour cadrer le projet a été un document de travail sur les maîtres de stage de l'ANESF. Les grandes lignes étaient les suivantes : des sages-femmes avec **au moins un an d'exercice, volontaires** pour être référentes, et **ayant reçu une formation à l'encadrement** pouvaient faire partie du groupe de travail et devenir référentes d'un·e ou plusieurs étudiant·e·s sages-femmes (ESF). Le projet étant purement **expérimental, aucun budget n'a été alloué pour le temps de travail supplémentaire** qui allait être effectué par les sages-femmes, mais il serait intéressant d'estimer le temps passé par les sages-femmes pour se former et pour réaliser le suivi des ESF, afin d'estimer un volume horaire correspondant à la maîtrise d'un stage d'ESF.

L'objectif était que les binômes ESF/SFR se rencontrent au **début, au milieu et en fin de stage** afin de travailler ensemble et de pouvoir réaliser des **bilans de compétences de qualité** (basé sur la réalité de la supervision clinique effectuée et sur l'observation conjointe de l'évolution pendant le stage). L'idée n'était pas que l'ESF fassent toutes ses gardes avec la SFR afin que l'ESF conserve **l'expérimentation de différentes pratiques**, d'ailleurs le rôle de la SFR n'était pas de modeler la pratique de l'ESF à son image mais bien de provoquer un processus réflexif pour que l'ESF soit pleinement acteur·rice de son stage et que la validation soit basée sur une **autoévaluation confirmée par un·e professionnel·le**. La SFR devait enfin avoir un rôle de gardien·ne du **cadre bientraitant du stage**. Il·elle devait être attentif au bien-être de l'étudiant·e afin de pouvoir repérer des situations de maltraitance potentielles : être une écoute pour l'ESF, et un relais auprès des cadres de service.

A la fin d'une année d'expérimentation, le **bilan est mitigé** puisque, si des **points très positifs** ont été observés, **certaines difficultés ont malheureusement freiné grandement l'efficacité** du projet.

Sur le plan des réussites, le groupe de travail n'a pas trouvé d'intervenant·e·s disponible pour obtenir une formation professionnelle sur l'encadrement, néanmoins les SF référentes se sont réunies lors **d'ateliers interactifs à visée pédagogique**. Le premier traitait des notions d'objectifs pédagogiques et de supervision clinique, retraçait le programme et l'organisation des études ainsi que les attendus pour chaque année de formation, et permettait d'échanger sur les grandes difficultés qu'on rencontre en tant que SF encadrant·e. Le deuxième consistait en des mises en situation d'encadrement pour améliorer sa pratique de supervision clinique, des bilans de compétences, et de réactions face aux situations de maltraitance. Ces ateliers ont été très riches, appréciés des SF qui étaient volontaires, très constructifs pour se remettre en question et faire évoluer les pratiques d'encadrement. Elles étaient entièrement basées à 100% sur le bénévolat puisque le temps pris pour ces réunions n'étaient pas comptabilisé en temps de travail. La formation pour devenir maître de stage n'étant, actuellement, pas définie, ces expérimentations pourraient inspirer une partie d'un potentiel programme.

Une des plus grosses difficultés a été de **faire concorder les plannings de SFR avec ceux des ESF**, notamment dans le contexte de la grande tension de la profession sage-femme, avec un sous-effectif permanent dans l'équipe qui provoque des plannings chargés et publiés seulement 2 semaines à l'avance. Cela a été une charge de travail supplémentaire (et donc un volume horaire à prendre en compte) pour la sage-femme coordinatrice chargée du planning, et a été une difficulté logistique pour les SFR pour anticiper l'ESF dont elles assureraient la référence. Par ailleurs, n'étant pas en nombre suffisant pour assurer une référence sur tous les stages, cela a forcé le groupe de travail à se focaliser sur les ESF de 5èmes années.

Pour l'efficacité auprès des ESF, il est compliqué d'affirmer quoi que ce soit car nous n'avons **pas réalisé d'études fiables** pour savoir quel a été **l'impact de cette expérimentation**. Ce sera pour sur une des premières choses à changer lors de prochaines expérimentations pour savoir quoi améliorer ! Les ESF ont eu cependant des **entretiens plus complets** et ont pu avoir un **repère au sein de l'équipe** pour suivre leur progression, à un stade de leurs études (juste avant le diplôme) où il devient quasiment vital de pouvoir objectiver l'acquisition des compétences. Du côté des SFR, étant intéressées et motivées par l'encadrement, l'expérience a été **vécue positivement et considérée comme enrichissante**. Pour certaines, elles ont eu l'impression que les entretiens qu'elles réalisaient avec les ESF étaient **réellement valorisants et avaient bel et bien un impact positif sur leur progression**. Une ESF a par ailleurs pu se confier sur une **situation de maltraitance** vécue auprès d'un membre de l'équipe : la parole étant la première étape pour surmonter un mal-être, cet événement à lui seul justifie pleinement tout le travail qui a été réalisé dans cette expérience.

Enfin, il est apparu que la réalisation de ce groupe de travail a provoqué dans l'ensemble de l'équipe (même les sages-femmes non référentes) une **réflexion autour de la question de l'encadrement et de l'accueil des ESF**. Cela a fait émerger l'idée que les SFR pouvaient à leur tour **réaliser des formations à l'ensemble de l'équipe sur les bonnes pratiques de la supervision clinique**. A l'image du contexte actuel : les choses bougent, les mentalités évoluent, progressivement. Néanmoins, les décideur·euse·s politiques doivent eux aussi se mobiliser pour que les choses changent réellement : la **création du statut de maître de stage**, la **revalorisation de la place de la pédagogie dans la formation** sont deux priorités absolues pour améliorer l'encadrement des ESF, et donc, par voie de conséquence, leur **bien-être**, et leurs **compétences de futures professionnel·le·s**.

Sage-femme anonyme

Maïoundé : un projet solidaire pour les femmes du Cameroun

Le projet Maïoundé est un projet solidaire, créé par l'**association Naître en Rose**, et initié par l'**ANESF** (Association Nationale des Étudiant·e·s Sages-Femmes).

Il regroupe une **sage-femme sexologue, 8 étudiantes sages-femmes** ainsi qu'une podologue posturologue en reconversion professionnelle, avec un but commun : **ouvrir un centre dédié à la périnatalité à Yaoundé**, capitale du Cameroun, et y accompagner les femmes dans leur parcours de grossesse et de parentalité, en proposant des **séances de préparation à la naissance et à l'accouchement**, ainsi que de la **rééducation périnéale**.

A l'origine de ce projet, on retrouve une sage-femme sexologue, Linda Takou. D'origine camerounaise, elle obtient une bourse d'étude en Tunisie, pour apprendre la maïeutique, et travaille ensuite à l'hôpital de Sfax (Tunisie). Elle découvre alors le manque de préparation à la naissance et à la parentalité des femmes, et ses conséquences délétères sur le vécu de leurs grossesses et accouchements.

Avec l'aide du personnel de l'hôpital et d'associations locales (sages-femmes du Sud), elle va alors proposer une solution pour les femmes : **en une année, elle va former plus de 30 sages-femmes, et dispenser plus de 250 séances de PNP**. Elle aidera près d'un millier de femmes. Après une année d'échanges et d'accompagnement, elle est malheureusement contrainte d'abandonner ce projet, par manque de moyens à l'hôpital.

A son retour en France, elle souhaite poursuivre ce projet, et crée en 2015 l'association "Naître en Rose", avec un rêve ultime : ouvrir un jour un centre dédié à la parentalité, dans la lignée de son expérience à Sfax.

Pour l'aider dans la réalisation de ce projet, elle choisit de s'entourer d'étudiant·e·s sages-femmes, et croise le chemin de l'ANESF en 2017. Avec son soutien, elle animera notamment les "**Concerts en Rose**", des concerts de gospel à travers la France, co-animés par les étudiant·e·s sages-femmes.

C'est en 2020 que son projet prend une toute autre dimension. En effet, la famille de Linda lui offre une opportunité unique : construire un centre "Naître en Rose" à Yaoundé, capitale du Cameroun. C'est la concrétisation de son rêve !

A nouveau, elle sollicite l'ANESF pour cette nouvelle aventure : un appel à candidatures est lancé dans les associations locales d'étudiant·e·s sages-femmes françaises. 8 étudiantes, de la 3ème à la 5ème année sont alors sélectionnées. Une podologue en reconversion professionnelle (sage-femme) rejoint elle aussi cette équipe. Après quelques réunions en distanciel, et un weekend de rencontre en banlieue parisienne, le projet Maïoundé est lancé.

Maïoundé, c'est la **rencontre de deux mots très importants** dans cette aventure : **maïeutique**, au cœur du métier de sage-femme, et **Yaoundé**, capitale du Cameroun et lieu de création du centre. Ce dernier est un centre pour les femmes, dédié à la parentalité. Des séances de PNP y seront proposées, pour préparer les femmes à mieux vivre leurs grossesses, accouchements et suites de couches. C'est un lieu qui se veut pérenne : à terme, ce centre sera un véritable lieu d'accueil et d'échanges pour les Camerounaises, qui proposera un suivi global, de la grossesse et de la vie génitale. Elles y trouveront un **accompagnement, des informations, des formations** : ce sera un véritable lieu de partage pour toutes les femmes, unique au Cameroun.



Maïoundé : un projet solidaire pour les femmes du Cameroun

L'idée de ce centre est également de créer un espace de rencontre pour les professionnel-le-s de la périnatalité, un lieu où ils-elles pourront partager leurs connaissances et intervenir auprès des femmes, sur la base du volontariat. Concrètement, l'équipe de Maïoundé rejoindra Linda Takou au Cameroun, durant l'été 2021.

Elles pourront ainsi initier la vie au centre, en proposant des activités spécifiques au projet : des séances de PNP ainsi que de la rééducation périnéale. Linda se trouve déjà au Cameroun, où elle supervise les travaux de construction et d'aménagement du centre.

Pour travailler sur ce projet et sur la préparation du grand voyage au Cameroun, **l'équipe est divisée en différents pôles** : Anna est cheffe de projet, et travaille sur la levée de fonds avec Mercedes. Chloé et Mathilde s'occupent des partenariats et démarchent les professionnel-le-s, afin de chercher des financements, mais aussi du matériel. Camille et Agathe gèrent la logistique propre au voyage. Laure et Elise s'occupent de la communication sur les réseaux sociaux, par mail, et font rayonner le projet. Enfin, Alix (la podologue) est une collaboratrice : grâce à son réseau et à sa patientèle, elle permet d'apporter un soutien supplémentaire. Seule maman de l'équipe, elle partage aussi son expérience autour de la périnatalité.

Pour soutenir ce projet, différents moyens d'actions ont été mis en place. Vous pouvez tout d'abord soutenir financièrement le projet, via notre cagnotte participative. Les fonds récoltés permettront de financer le voyage et l'expérience sur place auprès des femmes. Vous pouvez également, en tant que professionnel de santé, partager le projet auprès de votre patientèle, ou encore faire don de matériel médical. Vous pouvez pour cela contacter le pôle partenariat, au **06 43 01 26 77** ou par mail : partenariatsconer@gmail.com.

Enfin, **n'hésitez pas à suivre l'aventure sur les réseaux sociaux** : tout y est présenté, et vous pourrez suivre en direct l'avancée du projet. C'est le meilleur moyen d'être au plus près de l'aventure !



“ Nous apporterons, en tant qu'étudiantes et sages-femmes néo-diplômées (certaines auront obtenu leur diplôme au moment du voyage), notre expérience sur la périnatalité, mais nous nous servirons également du vécu et de l'expérience des Camerounaises, pour nous enrichir et leur proposer un suivi au plus proche de leurs attentes. En parallèle, ce projet nous permettra de comprendre le système de santé au Cameroun, ainsi que ses enjeux. ”



L'environnement politique évolue et avec lui des avancées pour la profession de sage-femme apparaissent.

A l'image de la **loi de Mme la Députée Stéphanie Rist (dite "Loi Rist")**, portant sur l'amélioration du système de santé par la confiance et la simplification. A l'intérieur de celle-ci figure un chapitre complet sur l'évolution de la profession de sage-femme (et de certains auxiliaires médicaux), avec des articles sur :

> La liste de prescription :

Elle n'est pas supprimée en tant que telle, la liste des médicaments et des dispositifs médicaux reste fixée par autorité administrative, l'avantage c'est qu'elle sera revue à chaque fois qu'un nouveau dispositif médical ou un nouveau médicament sera mis sur le marché (et plus au bout d'un certain nombre d'années) ;

> Les arrêts de travail :

Les sages-femmes peuvent désormais (au même titre que les médecins traitants) prolonger les arrêts de travail et ainsi permettre aux assuré·e·s de percevoir leur indemnisation ;

> La prescription :

Les sages-femmes peuvent enfin prescrire à leurs patientes et à leurs partenaires le dépistage et les traitements des IST (dont la liste figure dans un arrêté) ;

> La sage-femme référente :

Désormais les femmes peuvent déclarer auprès de leur organisme gestionnaire de régime de base de l'assurance maladie le nom de leur sage-femme référente, donc c'est une première victoire ! C'est une belle avancée pour la reconnaissance de notre profession, bien qu'encore insuffisant car nous n'avons pas obtenu de "statut de sage-femme référent·e" - *position de l'ANESF** ;

> Le fait d'adresser des patientes à des médecins :

Une disposition en plus a été rajoutée dans le code de la sécurité sociale pour que les patientes adressées par des sage-femmes à des médecins (qui ne sont pas leur médecin traitant) ne payent pas de majoration de leur participation aux frais.

Pour rappel, l'ANESF se positionne en faveur de la **mise en place d'un statut de sage-femme référent·e au cours de la vie d'une femme. En effet, les sages-femmes ont vocation à être des acteur·ice·s médicaux·ales **reconnu·e·s de premier recours** auprès des **femmes en bonne santé, non seulement pendant la grossesse et le post partum, mais également lors du suivi gynécologique**. Le premier recours doit permettre aux sages-femmes **d'assurer et d'exercer dans le respect de leurs champs de compétences, le suivi des femmes tout au long de leur vie.***

Lors de l'étude de la proposition de loi, nous avons pu, avec l'aide de plusieurs député·e·s, poser des amendements, qui ont été adoptés et qui sont aujourd'hui effectifs dans cette loi.

Cette loi Rist a été adoptée et est en vigueur depuis sa parution au journal officiel le 27 avril 2021.

Prochainement, une nouvelle proposition de loi doit être proposée à l'assemblée nationale, portée cette fois-ci par Mme la Députée Annie Chapelier, visant à faire évoluer la profession de sage-femme et comprenant de nombreux articles venant modifier la formation et de la profession.

L'ANESF travaille actuellement sur l'étude de cette proposition de loi avec les autres organisations professionnelles (notamment l'ONSSF) et continue toujours en parallèle son portage politique et les rencontres avec les parlementaires.

Caroline MEYNIER

Secrétaire Générale de l'ANESF

Témoignages d'ESF

(étudiant·e·s sages-femmes)

L2 - DFGSMA2 (2ème année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques)

Je suis **Camille Gillot étudiante en 2ème année de sciences maïeutiques à Brest**. En arrivant à l'école en septembre dernier, je n'avais pas forcément d'attentes particulières, mais je pensais commencer à apprendre le métier concrètement dès les premières semaines. Je n'étais donc pas au courant de tous les **cours communs** avec les étudiant·e·s en médecine très généraux et théoriques, sans rapports évidents avec le métier de sage-femme, auxquels on devait assister. Le premier semestre a donc été plutôt difficile et j'aurais aimé le savoir avant de débiter cette année afin de m'y préparer un peu plus. Cependant, dès le second semestre, **les stages m'ont permis de progresser très rapidement dans la pratique et la théorie** pour finalement m'épanouir complètement. J'ai hâte de continuer l'année prochaine !



L2

L3 - DFGSMA3 (3ème année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques)

Je suis **Maud Cochais, étudiante à Nantes, en 3ème année**. Je me suis engagée cette année dans l'ESFAN, l'association d'étudiant·e·s sages-femmes de notre école. En début d'année, j'avais **hâte de découvrir de nouveaux terrains de stage comme la salle de naissance et le libéral**. On m'avait dit que la troisième année était la plus simple, celle où l'on avait le plus de temps pour nous (moins de cours qu'en L2 et pas encore le mémoire en tête), et où **les cours deviennent enfin plus intéressants**. Et c'était le cas. Même si c'était plus compliqué que prévu de gérer l'alternance entre les cours, les stages, l'association et ma vie personnelle, et que le stress a souvent pris le dessus, je me suis quand même épanouie cette année. L'année prochaine, j'espère pouvoir prendre confiance en moi, et gagner en autonomie en stage, notamment en salle de naissance. J'ai hâte de continuer à apprendre ce métier !



L3

M1 - DFASMa1 (1ère année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques)

Je suis Sarah Bernabé, étudiante à Bordeaux en 4ème année. L'année dernière, j'ai pu découvrir le **rythme intense des études** de sages-femmes car il faut savoir s'organiser entre les stages et les cours. Je savais donc à quoi m'attendre en arrivant en 4ème année. Cette année est **tout aussi chargée en termes de stages** mais je m'y suis beaucoup plus épanouie car ça y est, **on nous fait confiance ! On gagne en autonomie**, on apprend la **pathologie**, et nous découvrons de nombreux lieux de stages. C'est également l'année où on commence à travailler sur notre mémoire, ce qui demande une grande implication en plus de tous les autres impératifs. Bref, c'est une année difficile, qui demande parfois des sacrifices mais le fait d'être bien entourée et d'avoir **une promotion soudée m'a aidé à avancer**. J'ai hâte d'être à l'année prochaine, pour en apprendre davantage et concrétiser ces 6 années d'études (redoublement PACES) avec le diplôme !



M1

M2 - DFASMa2 (2ème année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques)

Je m'appelle Solène Baron, je suis étudiante en M2 à Angers. Quand j'étais en 2e année, je voyais les 5e année comme des "super étudiant·e·s", qui avaient réussi à passer la jungle de nos études avec succès. Je ne me sens pas du tout comme ça une fois arrivée sur la ligne de fin ! Pendant nos études, on nous enseigne qu'à la fin de cette année, on est LA·LE sage-femme. On se dit donc qu'on doit tout savoir. En fait pas du tout, il y aura encore tellement de choses à apprendre ! Nous avons traversé beaucoup d'événements importants cette année: **le mémoire, les oraux, les évaluations cliniques**, qui font l'effet d'une montagne, mais une fois arrivé en haut la vue est magnifique et maintenant on aura plus qu'à en profiter.



M2

Femme en sciences : AFNEUS (Association Fédérative Nationale des Etudiants Universitaires Scientifiques)

Le monde scientifique est rempli de domaines : sciences fondamentales, santé ou encore ingénieur. En 2019-2020, **41,4% des étudiant-e-s sur l'ensemble des disciplines scientifiques sont des femmes**. Malheureusement, pour les matières telles que sciences pour l'ingénieur ou encore informatique, le nombre d'étudiantes reste très faible : "**30% en sciences fondamentales**"¹. De nombreuses disparités existent à l'université mais également dans le monde professionnel.



Le projet **Femmes En Sciences**, mis en place en 2012, a pour objectifs de **sensibiliser** sur la place des filles et des femmes dans les cursus et les carrières scientifiques, de **déconstruire les préjugés** et stéréotypes de genres, de **lutter contre l'autocensure** des jeunes filles et enfin de sensibiliser les nouvelles générations aux multiples possibilités scientifiques.

Les stéréotypes se créent dès le plus jeune âge : la famille, les dessins animés, les jeux ont un rôle dans cette problématique et mettent les filles et les garçons dans des cases précises. Par exemple, on trouve dans les supermarchés le jeu "la boîte du petit chimiste" en bleu destiné à attirer l'œil des garçons majoritairement.



Ces préjugés vont continuer au collège et au lycée avec notamment un discours poussant les garçons vers les mathématiques et les filles vers les filières littéraires. Ce qui est d'autant plus accentué par le **manque de figure féminine dans les manuels scolaires scientifiques**. En effet, sur plus de 30 scientifiques cités dans le programme de première, une seule est une femme : Marie Curie !

On retrouve les répercussions ensuite à l'université et jusqu'au doctorat où la part de doctorantes dans les filières scientifiques reste faible. De plus, en dehors de l'université nous avons encore des **disparités avec un manque de femmes flagrant dans les postes à hautes responsabilités et dans les équipes de recherches**. L'une des problématiques principales des femmes engagées dans les carrières scientifiques étant la conciliation entre vie de famille et vie professionnelle.

1 *Vers l'égalité femmes-hommes ?*, Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (2021)

Dans le projet Femmes En Sciences, **10 actions sont mises en place pour déconstruire tous ces préjugés et stéréotypes et afin de montrer que les femmes peuvent faire des sciences.** Des interventions au sein des écoles, collèges et lycées (notamment avec l'association Femmes & Sciences) sont faites, des serious game sont réalisés et sont à disposition des étudiant·e·s ou encore la possibilité de mettre en place l'exposition "Femmes scientifiques d'hier et d'aujourd'hui" au sein des universités ou ailleurs.

La sensibilisation doit être faite auprès des plus jeunes mais pas seulement. L'entourage joue un rôle essentiel dans leur développement et leurs choix d'orientation. Il est important que **la population entière soit mobilisée** sur cette question afin de faire évoluer cette problématique de société.

C'est pour cela que les **18-19-20 Février 2022 se déroulera le congrès Femmes En Sciences** à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Un événement gratuit et ouvert à toutes et tous, au programme table ronde, expositions, ateliers de sciences participatives, et de nombreux stands variés afin d'échanger avec l'ensemble des acteurs et actrices impliqué·e·s dans cette problématique dans le but de sensibiliser et de lutter contre les discriminations dont sont victimes les femmes dans le monde scientifique.

Un long travail reste encore à faire, dernier exemple en date le sujet de mathématiques du CAPES 2021 où apparemment Pierre Curie aurait inventé la radioactivité.

La radioactivité a été inventée par Pierre **et Marie Curie** !



Pour en savoir plus sur le projet Femmes En Sciences :

-  Site internet : <http://femmes-en-sciences.fr/>
-  Instagram : https://www.instagram.com/femmes_en_sciences/
-  Facebook : <https://www.facebook.com/FES.afneus/>
-  Twitter : https://twitter.com/FES_AFNEUS

Comment lier cuisine équilibrée et lutte contre la précarité ?

En consultant **les comptes @1repas1euro** bien sûr!

Créé en avril 2021 par **Marina Sba**, son compte twitter **@1repas1euro** vous propose régulièrement des recettes qui permettent de répondre à des problématiques trop souvent rencontrées par les étudiant·e·s concernant leur alimentation.

En effet, bien que notre réseau continue de déployer l'offre des **épiceries solidaires** sur les campus et de mener à bien ses **actions de lutte contre la précarité alimentaire**, force est de constater qu'une grande partie des étudiant·e·s ne peuvent pas se soustraire à l'organisation autonome de leur alimentation quotidienne. Que ce soit par **souci logistique** en étant éloigné·e·s des campus et lieux de distribution solidaires, par **méconnaissance des dispositifs d'aide**, par **manque de temps** ou par **peur des discriminations liées au recours à ces dispositifs**, les raisons sont toutes légitimes et ne doivent pas être ignorées. La demande est toujours justifiée.

Marina permet, via ses différents réseaux sociaux (**Twitter, Instagram, Facebook Youtube** : <https://linktr.ee/1repas1euro>) d'apporter une réponse adaptée à bon nombre de situations. Selon les thématiques, elle peut proposer des **recettes adaptées aux petits et très petits budgets** (1€ par repas par exemple), aux personnes **végétariennes**, à celles et ceux qui ne possèdent **pas de four** par exemple mais elle s'adresse aussi aux étudiant·e·s en **manque de motivation** ou ne pouvant accorder que **très peu de temps** à la cuisine.

Toutes ces recettes ont pour objectif de permettre aux jeunes de **maintenir une alimentation équilibrée adaptée au mode de vie de chacun·e tout en diminuant la charge mentale** qu'elle représente.

Cheese naans faciles

- 200g de yaourt animal ou végétal, fromage blanc ...
- 250g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- sel, poivre
- Fromage type "Saint-Morêt" "Carré frais"
- Mélanger le fromage blanc, le sel et le poivre.
- Ajouter la farine et la levure, former la pâte et pétrir un peu.
- Séparer ensuite en 6 boules identiques.
- Prendre une boule, l'aplatir et déposer le fromage au centre puis refermer en repliant les bords vers l'intérieur.
- Rouler entre vos paumes de main pour reformer une belle boule puis l'aplatir en un disque fin (aidez-vous d'un rouleau si besoin).
- Poêler à feu moyen en retournant et surveillant.



Si le succès de ce compte permet d'apporter des solutions concrètes aux problématiques étudiantes, il ne faut pas oublier qu'il est le **signe d'une précarité alimentaire exacerbée** par les crises économiques, sociales et sanitaires qui touchent les jeunes. C'est aussi le souhait de Marina que **d'alerter sur la gravité de cette situation** à laquelle elle est quotidiennement confrontée.

Ainsi, si vous souhaitez profiter de ses merveilleuses recettes et soutenir son projet, rendez-vous sur les réseaux sociaux de 1repas1euro !

Maxime Douine,
Trésorier de l'ANESF

Focus On : la Réunion

Menée par une équipe dynamique, investie et toujours à la recherche de nouveaux projets, l'association des Etudiants Sages-Femmes de la Réunion (AESFR) renaît de ses cendres depuis cette année.




Malgré la crise sanitaire actuelle, l'AESFR a su mener à bien plusieurs actions au cours de l'année, notamment une **collecte de don de sang** en partenariat avec l'Établissement Français du Sang ou la **participation à la journée nationale de grève pour le 5 mai**, journée nationale de la sage-femme.

A ce jour, pleins d'autres projets sont en cours et il nous tarde de les partager avec vous !

Toujours soutenu·e-s par l'ANESF, nous sommes heureux·ses et fier·e-s de représenter notre petit coin de France à 10000 km du continent

 Facebook : **AESFR-Association des Étudiants Sages Femmes de la Reunion**

 Instagram: **aesfreunion**

Allez les soutenir !



EN VENTE [sur notre site](#)

babybio

VOTRE EXPERT FRANÇAIS DU LAIT INFANTILE BIO DEPUIS PLUS DE 25 ANS

Au lait de vache français

SANS HUILE DE PALME

Téléchargez notre
documentation
professionnelle



DOCUMENT STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Avis important – le lait maternel est l'aliment idéal du nourrisson, répondant au mieux à ses besoins spécifiques. En cas d'utilisation d'une formule infantile, il importe de respecter scrupuleusement les indications de préparation et d'utilisation, et de suivre l'avis du corps médical. Une utilisation abusive ou erronée pourrait présenter un risque pour la santé de l'enfant. Une préparation de suite ne convient qu'à l'alimentation particulière du nourrisson ayant atteint l'âge d'au moins six mois, et doit faire partie d'une alimentation diversifiée. L'introduction des aliments complémentaires ne doit être prise que sur avis du corps médical en fonction des besoins spécifiques du nourrisson.

Culture : Le livre noir de la gynécologie

Mélanie Déchalotte, journaliste et documentariste, s'est intéressée aux violences gynécologiques et obstétricales. Dans son livre "**Le livre noir de la gynécologie**", elle fait un **recueil des témoignages** et situations qu'ont pu encourir les femmes tout au long de leur vie.



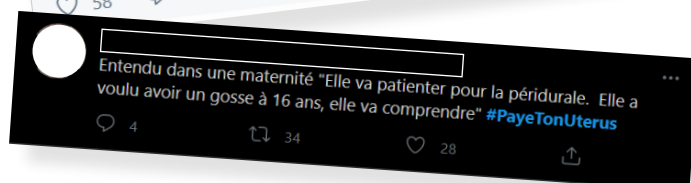
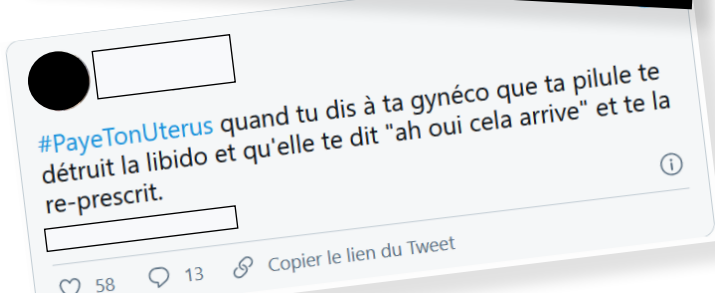
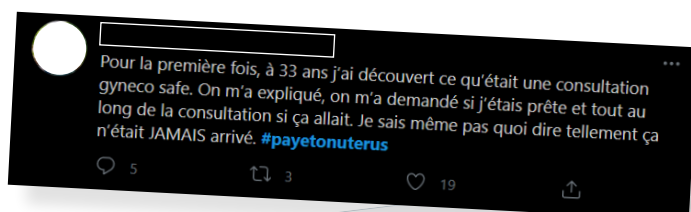
Le **terme de maltraitance dans le soin** n'est apparu qu'en **1992** se résultant principalement d'un défaut de soin ou de traitement. L'émergence de la maltraitance gynécologique et obstétricale est apparue bien plus tard avec notamment l'apparition des réseaux sociaux, bien que dès 2006 des enquêtes de la DREES (direction de la recherche des études, de l'évaluation et des statistiques) montraient déjà des situations problématiques. En effet, c'est en **2014** que le **twitter «payetonuterus»** a finalement libéré la voix des femmes victimes de ces violences.

A travers de nombreux témoignages, **l'auteure nous permet de comprendre les controverses de ces violences, le lien avec les professionnel-le-s de santé mais également de rappeler aux femmes quels sont leur droit et que leur corps leur appartient.**

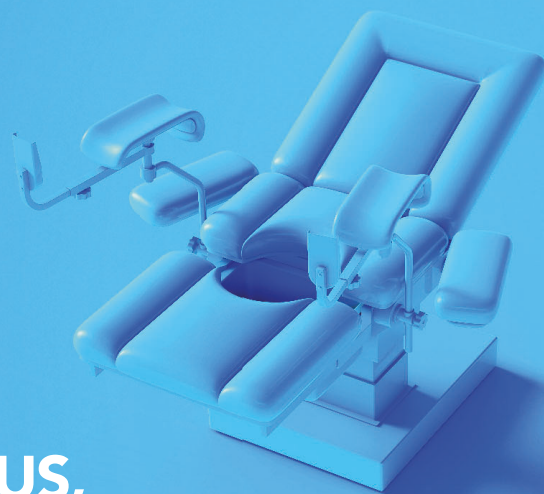
Dans le livre, l'auteure énonce également que "l'emploi des expressions violences gynécologiques ou violences obstétricales, dans son intention d'alerte et de dénonciation, n'est pas dépourvu lui-même de **violence pour les professionnels de santé**". En effet, l'émergence de ce vocabulaire remet également en question les pratiques et permet de **prendre conscience de ce qu'est réellement la bientraitance.**

Ce livre encore totalement d'actualité est une source incontestable pour tout-e professionnel-le de santé souhaitant remettre en question sa pratique grâce aux témoignages des femmes.

Floriane Grimault,
Vice-présidente en charge de l'Innovation Sociale



ÉTUDIANTS SAGES FEMMES



**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**

**POUR NOUS,
SAGES-FEMMES**

Des offres sur-mesure adaptées

à tous nos besoins pendant notre cursus !

● **RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE⁽¹⁾**

Pour nous protéger pendant nos stages et lors de nos remplacements en libéral.

- + Protection juridique⁽¹⁾
- + Couverture lors de stage à l'étranger* et missions humanitaires bénévoles**
- + Capital Invalidité Reconversion de 15 000 €.⁽³⁾

● **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ⁽⁴⁾**

● **ASSURANCES HABITATION⁽⁵⁾**

OFFERT!

Maintenant en
Tacite Reconduction⁽⁶⁾

À PARTIR DE 9.75 €/mois

À PARTIR DE 6 €/mois

Groupe Pasteur Mutualité place la santé et le bien-être des professionnels de santé au cœur de ses actions de prévention et d'entraide.

[@gpm_fr](https://twitter.com/gpm_fr) // [f benjaminjeuneprosante](https://www.facebook.com/benjaminjeuneprosante) // www.gpm.fr

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

01 40 54 54 54

DU LUNDI AU VENDREDI - DE 8H30 À 18H00

(1) Garantie assurée par Panacea Assurances SA, Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Entreprise régie par le Code des assurances, au capital de 50.000.000 euros - 507 648 087 R.C.S. Paris, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 - PARIS CEDEX 1 - (2) Prise en charge intégrale par Groupe Pasteur Mutualité de la cotisation 2020/2021 portée sur l'attestation jointe y compris la contribution au fonds de garantie de 15 euros - (3) Garantie assurée par GPM Assurances SA - Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Entreprise régie par le Code des assurances, au capital de 55.555.750 euros - 412 887 606 R.C.S. Paris, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15 - (4) Garanties assurées par AGMF Prévoyance - Union de mutuelles soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, enregistrée sous le n°775 666 340, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15 - (5) Assurées par Thélem Assurances - Société d'assurance mutuelle régie par le code des assurances, situé à le Croc, 45 430 Chécy - (6) L'adhésion au contrat est conclue avec tacite reconduction pour la période indiquée au certifi cat d'adhésion valant attestation d'assurance. Elle est, à l'expiration de cette durée, reconduite annuellement de plein droit pour le cursus universitaire de la filière sélectionnée, dans la limite de 8 ans, ou d'un changement de statut qui nécessitera une re-souscription (passage de l'externat à l'internat, activité libérale...).

* Dans un Etat membre de l'UE.

** Monde entier hors USA et Canada.

**GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ
PARTENAIRE DE :**

